

## APPENDICE J

### Déclaration statutaire pour les directeurs de casting

*L'Employeur doit, comme condition préalable à l'engagement d'un directeur de casting ou d'une autre personne responsable de l'embauche d'un Artiste-interprète (y compris les Figurants), demander audit directeur de casting ou à ladite personne de signer une déclaration statutaire sous la forme fournie ci-dessous, et de la remettre à l'ACTRA.*

\_\_\_\_\_ a été engagé en tant que directeur de casting, ou dans un autre poste dans lequel je suis responsable de l'engagement d'Artistes-interprètes, incluant les Figurants, ce qui, aux fins de la présente déclaration en ce qui concerne la production de publicités télévisées et radiophoniques produites par les Employeurs adhérant à l'Entente Collective National des annonces publicitaires, **et/ou ses annexes**, entre le Comité Conjoint de diffusion de l'Institut des agences de communication (ICA) et de l'Association canadienne des annonceurs (ACA) et l'ACTRA, couvrant la période du 1 juin 2025 au 31 mai 2026.

Je déclare solennellement que je (et toutes les autres personnes à mon service, le cas échéant)

1. n'agissent pas en tant qu'agent représentant les artistes ;
2. n'agissent pas et n'agiront pas de manière à exiger des Artistes-interprètes qu'ils adhèrent à une agence spécifique ;
3. ne possèdent pas ou ne dirige pas d'agence artistique
4. ne reçoivent aucune somme d'argent d'une agence artistique pour l'utilisation des Artistes-interprètes représentés par cette agence ;
5. ne reçoivent aucune somme d'argent d'un Artiste-interprète et ne facturent pas de frais à un Artiste-interprète ;
6. ne paiera pas ou ne transmettra pas d'honoraires à un agent artistique pour la soumission d'un Artiste-interprète;
7. ne donnera aucune information personnelle relative à un Artiste-interprète à une agence artistique, à l'exception de l'agence qui représente l'Artiste-interprète ;
8. ne seront pas éligibles pour travailler sur un contrat ACTRA Performer ;
9. négociera de bonne foi les conditions d'engagement avec les Artistes-interprètes ou leurs agents. Sans limiter la généralité de ce qui précède, je ne ferai pas pression sur les Artistes-interprètes ni ne les contraindrai à n'accepter que des conditions minimales. En outre, je négocierai uniquement les conditions applicables à l'engagement particulier, sans référence explicite ou implicite à tout autre engagement.

Je comprends que l'ACTRA et l'Employeur s'appuient sur la présente

déclaration pour me permettre d'être engagé en tant que directeur de casting dans le cadre de la production de toutes les publicités télévisées et radiophoniques produites par des Employeurs signataires, et que l'ACTRA et l'Employeur s'appuient sur cette déclaration jusqu'à l'expiration du statut d'Employeur signataire de l'Entente collective nationale des annonces publicitaires.

Date \_\_\_\_\_ le jour de \_\_\_\_\_, 20\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Signature